



COMMUNIQUE PRESSE

Le 17 mai 2017, Réseau Entreprendre Yvelines met à l'honneur 20 créateurs d'entreprises accompagnés par l'association en 2016 lors de la Fête des Lauréats au Palais des Congrès de Versailles, en présence de François de Mazières et parrainée par Daniel Herrero.

Le 17 mai 2017, 20 créateurs et repreneurs d'entreprises des Yvelines validés en 2016 par Réseau Entreprendre Yvelines sont mis à l'honneur à l'occasion d'une importante soirée parrainée par Daniel Herrero, ancien joueur du XV de France et entraîneur du Rugby Club Toulonnais, au Palais des Congrès de Versailles et en présence de François de Mazières, maire de Versailles et député des Yvelines. Nos 20 Lauréats – **Alpérel, Atelier Particulier, Co'mercéa, Comptoir des Pêcheurs, Drive or Phone, E2TS, e-TakesCare, Fitness4You, Heimdall Protection, Hypra, JobilX, Kid'zzz n' Quad'zzz, MediaSize, Mina Storm, My Burger Now, New School, Obole Digitale, Peek's Print, Vegidair, Verhauser** - accueilleront les participants sur leurs stands à partir de 18h30.

Cette année encore, la Fête des Lauréats de Réseau Entreprendre Yvelines réunira près de 600 chefs d'entreprises, institutionnels, associations, banques et financeurs, qui accompagnent les Lauréats. Soirée placée sur le thème « Créer du lien », les acteurs de la création et de la reprise d'entreprises yvelinoises s'y retrouveront pour célébrer le dynamisme économique du département.

Dans les Yvelines, l'Association, née en 2009, a pu valider en 7 ans les projets de plus de 100 créations ou reprises, permettant ainsi la création ou sauvegarde de près de 1100 emplois dans le département. Les candidats soumettent leurs projets via différentes sources (sites internet, banques, écoles). Les projets éligibles font alors l'objet d'une étude approfondie, d'une évaluation par 4 chefs d'entreprise membres et sont ensuite présentés devant un comité d'engagement. La sélection porte notamment sur la création d'emplois car les dossiers doivent prévoir l'embauche d'au minimum 5 à 10 salariés dans les 2 à 3 ans. Les projets sont validés par un comité qui leur octroie un prêt d'honneur (de 20 à 50 K€) et un accompagnement gratuit par un chef d'entreprise en exercice, accompagnement structuré, s'appuyant sur un entretien formel mensuel, pendant 2 ans.

Contact Réseau Entreprendre Yvelines

Patrick Dohin, Directeur
pdohin@reseau-entreprendre.org
01.70.29.08.40 - 07.81.61.68.68

Fiona Lettifi, Chargée de communication
flettifi@reseau-entreprendre.org
01.70.29.08.35 - 06.77.69.11.39